

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 437 portant approbation de la liste des commerçants de la Côte française des Somalis

n° 437

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 août 1942

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1942

Date du numéro
31 août 1942

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 30 mai 1942 portant réglementation des prix à la Côte française des Somalis, notamment son article 16; Après avis de la Chambre de commerce,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est approuvée la liste ci-annexée des commerçants de la Côte française des Somalis telle qu'elle a été établie par le chef du service des contributions.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS